

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt, le 8 septembre, à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle Capitulaire – Place de la République – 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> septembre 2020

Nombre de membres En exercice : 21 Présents : 19 Pouvoirs : 2 Votants : 21	Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. BOULAYE Guillaume, Mme CANU Françoise, M. COURTOUX Thomas, Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme FERIERE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, Mme HEURTAUX Jocelyne, M. LAHRECH Ahmed, Mme MAGNAN Nora, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, Mme PERRET Florence, M. POUCLET Ghislain, Mme TELLIER Gaëlle, Mme VAGNER Marie-Lyne
--	--

Étaient absents : M. FEDERICI Michel, Mme HALBOUT Nicolle

Pouvoirs : M. FEDERICI a donné pouvoir à Mme VAGNER ; Mme HALBOUT a donné pouvoir à Mme GOULLEY

Secrétaire de séance : Mme NADAUD Nadia

#### Objet : Constitution du Bureau et élection des référents et binômes

Au regard du règlement intérieur du conseil d'administration du C.I.A.S., adopté par délibération n°D42/2020, prévoyant à l'article 7 du chapitre II la composition du Bureau du C.I.A.S. ci-après :

- *Le Président du C.I.A.S.*
- *Le/La Vice-Président(e) du C.I.A.S.*
- *Un administrateur issu des membres représentant le conseil communautaire, référent du Pôle **Animation de la Vie Sociale** et un administrateur issu des membres de la société civile, binôme du référent*
- *Un administrateur issu des membres représentant le conseil communautaire, référent du Pôle **Autonomie** et un administrateur issu des membres de la société civile, binôme du référent*
- *Un administrateur issu des membres représentant le conseil communautaire, référent du Pôle **Enfance-Jeunesse** et un administrateur issu des membres de la société civile, binôme du référent*
- *Un administrateur issu des membres représentant le conseil communautaire, référent du Pôle **Insertion** et un administrateur issu des membres de la société civile, binôme du référent*

*Le Bureau est réuni sur convocation du Président.*

Monsieur le Président invite les membres du conseil d'administration à faire acte de candidature pour élire les référents et binômes de chaque pôle de compétence et indique que l'élection a lieu au scrutin uninominal à la majorité relative.

Se portent candidats au titre des **référents de pôles** :

Référent Animation de la Vie Sociale	Référent Autonomie	Référent Enfance Jeunesse	Référent Insertion
M. BONNEVILLE Roger	M. FEDERICI Michel	M. COURTOUX Thomas	Mme NADAUD Nadia

Se portent candidats au titre des **binômes des référents de pôles** :

Binôme du référent Animation de la Vie Sociale	Binôme du référent Autonomie	Binôme du référent Enfance Jeunesse	Binôme du référent Insertion
M. LAHRECH Ahmed	Mme HALBOUT Nicolle	M. BOULAYE Guillaume	Mme GARNIER Laëtitia
		M. POUCLET Ghislain	

A l'issue de l'appel à candidatures, Monsieur le Président invite les administrateurs à procéder à un vote à bulletins secrets pour élire le binôme du référent enfance jeunesse.

Conformément à l'article R42 du Code électoral, le bureau de vote est ainsi composé :

Président : M. GRAVELLE Nicolas

1<sup>er</sup> assesseur : Mme CANU Françoise

2<sup>ème</sup> assesseur : M. BONNEVILLE Roger

Secrétaire : Mme NADAUD Nadia

Après dépouillement des suffrages par les assesseurs, Monsieur le Président annonce les résultats suivants :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Blancs	Nuls	Suffrages exprimés	Majorité absolue
19	2	21	0	0	0	21	11

Candidats	Nombre de voix obtenues
BOULAYE Guillaume	10
POUCLET Ghislain	11

Pour les 4 sièges de référents et les 3 sièges de binômes des référents Animation de la Vie Sociale, Autonomie et Insertion, il est voté au scrutin ordinaire au regard de l'unicité de candidature pour chaque siège.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés
19	2	21	0	21

Résultats pour le siège de :	Pour	Contre
Référent Animation de la Vie Sociale : M. BONNEVILLE Roger	21	0
Référent Autonomie : M. FEDERICI Michel	21	0
Référent Enfance Jeunesse : M. COURTOUX Thomas	21	0
Référent Insertion : Mme NADAUD Nadia	21	0
Binôme du référent Animation de la Vie Sociale : M. LAHRECH Ahmed	21	0
Binôme du référent Autonomie : Mme HALBOUT Nicolle	21	0
Binôme du référent Insertion : Mme GARNIER Laëtitia	21	0

**Après avoir procédé aux opérations de vote, le conseil d'administration, à l'unanimité, déclare que :**

- ↳ M. BONNEVILLE Roger est élu Référent Animation de la Vie Sociale
- ↳ M. FEDERICI Michel est élu Référent Autonomie
- ↳ M. COURTOUX Thomas est élu Référent Enfance Jeunesse
- ↳ Mme NADAUD Nadia est élue Référente Insertion
- ↳ M. LAHRECH Ahmed est élu Binôme du référent Animation de la Vie Sociale
- ↳ Mme HALBOUT Nicolle est élue Binôme du référent Autonomie
- ↳ M. POUCLET Ghislain est élu Binôme du référent Enfance Jeunesse
- ↳ Mme GARNIER Laëtitia est élue Binôme de la référente Insertion

**Et que le Bureau est ainsi constitué :**

Président : M. GRAVELLE Nicolas

Vice-Présidente : Mme VAGNER Marie-Lyne

Animation de la Vie Sociale

Référent : M. BONNEVILLE Roger

Binôme : M. LAHRECH Ahmed

Autonomie

Référent : M. FEDERICI Michel

Binôme : Mme HALBOUT Nicolle

Enfance Jeunesse

Référent : M. COURTOUX Thomas

Binôme : M. POUCLET Ghislain

Insertion

Référente : Mme NADAUD Nadia

Binôme : Mme GARNIER Laëtitia

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.

